

REPUBLIQUE FRANCAISE

20004116800036

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
VALLEE DE L'HOMME**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MONTIGNAC

**SERVICE PUBLIC LOCAL
VALLEE DE L'HOMME**

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : SPANC

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.14 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.15 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent

A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti

A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

p.16 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.17 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.19 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.20 D - Arrêté et signatures

	Jointes	Sans Objet
A1.1		X
A1.2		X
A1.3		X
A1.4		X
A1.5		X
A1.6		X
A1.7		X
A1.8		X
A2		X
A3.1		X
A3.2		X
A4.1	X	
A4.2	X	
A5.1.1		X
A5.1.2		X
A5.2.1		X
A5.2.2		X
A6		X
A7		X
A8.1		X
A8.2		X
A8.3		X
A9.1		X
A9.2		X
A10		X
B1.1		X
B1.2	X	
B1.3		X
B1.4		X
B1.5		X
B1.6		X
B1.7		X
B2.1		X
B2.2		X
C1.1	X	
C1.2		X
C2		X
C3		X
C4	X	
D	X	

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 135 470,53	G 122 938,85	G-A -12 531,68
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 33 806,95	H 3 266,60	H-B -30 540,35

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 31 784,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 48 996,31 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 169 277,48	Q= G+H+I+J 206 985,87	=Q-P 37 708,39

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 18 193,05	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 18 193,05	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 135 470,53	= G+I+K 154 722,96	19 252,43
	Section d'investissement	= B+D+F 52 000,00	= H+J+L 52 262,91	262,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 187 470,53	= G+H+I+J+K+L 206 985,87	19 515,34

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 18 193,05	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	18 193,05	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	21 500,00	13 201,22	0,00	0,00	8 298,78
012	Charges de personnel et frais assimilés	126 900,00	114 682,71	0,00	0,00	12 217,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
Total des dépenses de gestion courante		148 700,00	127 883,93	0,00	0,00	20 816,07
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	14 600,00	4 320,00	0,00	0,00	10 280,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	1 290,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		164 590,51	132 203,93	0,00	0,00	32 386,58
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	3 266,60	3 266,60	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 266,60	3 266,60	0,00	0,00	0,00
TOTAL		167 857,11	135 470,53	0,00	0,00	32 386,58
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 000,00	8 949,85	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	88 650,00	82 325,00	0,00	0,00	6 325,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		95 650,00	91 274,85	0,00	0,00	4 375,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	40 423,00	31 664,00	0,00	0,00	8 759,00
Total des recettes réelles d'exploitation		136 073,00	122 938,85	0,00	0,00	13 134,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		136 073,00	122 938,85	0,00	0,00	13 134,15
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		31 784,11				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 000,00	33 806,95	18 193,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		52 000,00	33 806,95	18 193,05	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	762,91	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		762,91	0,00	0,00	762,91
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		52 762,91	33 806,95	18 193,05	762,91
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		52 762,91	33 806,95	18 193,05	762,91
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		500,00	0,00	0,00	500,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		500,00	0,00	0,00	500,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	3 266,60	3 266,60	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 266,60	3 266,60	0,00	0,00
TOTAL		3 766,60	3 266,60	0,00	500,00
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		48 996,31			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 201,22	0,00	13 201,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	114 682,71	0,00	114 682,71
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 320,00	0,00	4 320,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	3 266,60	3 266,60
	Dépenses d'exploitation - Total	132 203,93	3 266,60	135 470,53

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

135 470,53

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	33 806,95	0,00	33 806,95
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	33 806,95	0,00	33 806,95

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

33 806,95

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 949,85	0,00	8 949,85
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	82 325,00	0,00	82 325,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	31 664,00	0,00	31 664,00
	Recettes d'exploitation - Total	122 938,85	0,00	122 938,85

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017	31 784,11
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	154 722,96
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	3 266,60	3 266,60
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	3 266,60	3 266,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017	48 996,31
---	-----------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
---------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	52 262,91
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	21 500,00	13 201,22	0,00	0,00	8 298,78
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	800,00	429,66	0,00	0,00	370,34
6064	Fournitures administratives	1 000,00	599,48	0,00	0,00	400,52
6066	Carburants	3 000,00	2 435,21	0,00	0,00	564,79
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	3 000,00	2 838,17	0,00	0,00	161,83
6156	Maintenance	5 000,00	3 480,16	0,00	0,00	1 519,84
616	Primes d'assurances	2 800,00	2 576,94	0,00	0,00	223,06
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 500,00	280,19	0,00	0,00	1 219,81
626	Frais postaux et frais de télécommunications	4 000,00	561,41	0,00	0,00	3 438,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	126 900,00	114 682,71	0,00	0,00	12 217,29
633	Impôts, taxes, ... sur rémunérations (autres orq	1 900,00	2 076,20	0,00	0,00	0,00
6410	Rémunérations du personnel	89 500,00	82 365,39	0,00	0,00	7 134,61
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	34 500,00	29 821,12	0,00	0,00	4 678,88
647	Autres charges sociales	1 000,00	420,00	0,00	0,00	580,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6541	Créances admises en non-valeur	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		148 700,00	127 883,93	0,00	0,00	20 816,07
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	14 600,00	4 320,00	0,00	0,00	10 280,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	120,00	0,00	0,00	1 880,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	12 600,00	4 200,00	0,00	0,00	8 400,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	1 290,51				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		164 590,51	132 203,93	0,00	0,00	32 386,58
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	3 266,60	3 266,60			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporel	3 266,60	3 266,60			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 266,60	3 266,60			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 266,60	3 266,60			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	167 857,11	135 470,53	0,00	0,00	32 386,58
---	------------	------------	------	------	-----------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	7 000,00	8 949,85	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	7 000,00	8 949,85	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de st	88 650,00	82 325,00	0,00	0,00	6 325,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	88 650,00	82 325,00	0,00	0,00	6 325,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		95 650,00	91 274,85	0,00	0,00	4 375,15
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	40 423,00	31 664,00	0,00	0,00	8 759,00
771	Produits exceptionnels sur opérations de gesti	0,00	241,00	0,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	40 423,00	31 423,00	0,00	0,00	9 000,00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES = a+b+c+d		136 073,00	122 938,85	0,00	0,00	13 134,15
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sector	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		136 073,00	122 938,85	0,00	0,00	13 134,15
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017			31 784,11			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	52 000,00	33 806,95	18 193,05	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	52 000,00	33 806,95	18 193,05	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		52 000,00	33 806,95	18 193,05	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	762,91	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	762,91	0,00	0,00	762,91
Total des dépenses financières		762,91	0,00	0,00	762,91
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		52 762,91	33 806,95	18 193,05	762,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		52 762,91	33 806,95	18 193,05	762,91
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IVA7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0.00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	500.00	0,00	0,00	500,00
10222	FCTVA	500.00	0,00	0,00	500,00
Total des recettes financières		500.00	0,00	0,00	500,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		500.00	0,00	0,00	500,00
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	3 266.60	3 266,60	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	259.60	259,60	0,00	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	3 007.00	3 007,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 266.60	3 266,60	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 266.60	3 266,60	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 766.60	3 266,60	0,00	500,00
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017			48 996,31		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IVA7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		762.91	0.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		762.91	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	762.91	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	762.91	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	18 193,05	0,00	18 193,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 766.60	3 266.60
Ressources propres externes de l'année (a)		500.00	0.00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	500.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		3 266.60	3 266.60
28156	Amortissement des immobilisations	259.60	259.60
2818	Amortissement des immobilisations	3 007.00	3 007.00
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 266.60	0.00	48 996.31	0,00	52 262,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 18 193,05
Ressources propres disponibles	IV 52 262,91
Solde	V = IV - II (3) + 34 069,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	122 938,85
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
FILIERE TECHNIQUE (c)		2	0,5	2,5	2,4	1	3,4	
Technicien Territorial	B	1	0,5	1,5	1,5	0	1,5	
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	0	1	0,9	0	0,9	
Technicien SPANC	C	0	0	0	0	1	1	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		2	0,5	2,5	2,4	1	3,4	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien SPANC	C	TECH	492	0,00	3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Technicien SPANC	C	TECH	366	0,00	3-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préiser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - SPANC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	167 857.11	135 470.53	0.00	135 470,53
RECETTES	167 857.11	154 722.96	0.00	154 722,96
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	52 762.91	33 806.95	18 193.05	52 000,00
RECETTES	52 762.91	52 262.91	0.00	52 262,91

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	167 857.11	135 470.53	0.00	135 470,53
RECETTES	167 857.11	154 722.96	0.00	154 722,96
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	52 762.91	33 806.95	18 193.05	52 000,00
RECETTES	52 762.91	52 262.91	0.00	52 262,91
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	220 620,02	169 277,48	18 193,05	187 470,53
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	220 620,02	206 985,87	0,00	206 985,87

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

AR PREFECTURE

021 200041160 20190221 201905 BF
Reçu le 25/02/2019

VALLEE DE L'HOMME - 24 - SPANC

CA 2018

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le PRÉSIDENT M LAGARDE Philippe,
A Plazac, le 21/02/2019

Le PRÉSIDENT M LAGARDE Philippe,

Communauté de Communes
de la Vallée de L'Homme

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES : Pour : 45

Contre : 0

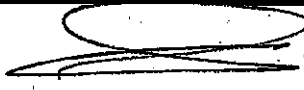
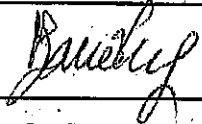
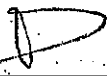
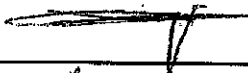


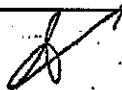
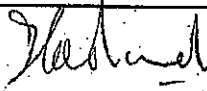
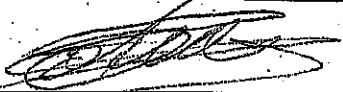


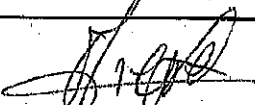
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire,

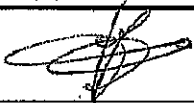
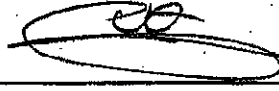
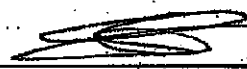

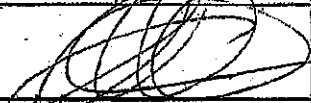

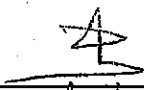

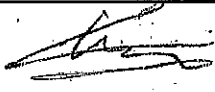

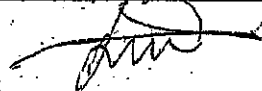

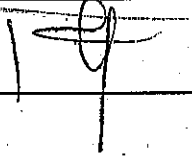
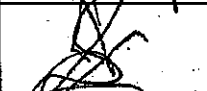
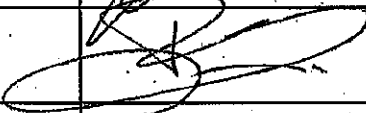
A Plazac, le 21/02/2019

Date de convocation : 12/02/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

M. AUTEFORT JEAN FRANCOIS	
Mme BAUDRY JOSETTE	
M. BOUET JEAN PAUL	
M. BOUYNET MICHEL	
M. CARBONNIERE JACQUES Pouvoir à Mme BAUDRY JOSETTE	
Mme COLOMBEL SYLVIE	
M. CROUZEL DENIS	
Mme DAUMAS CASTANET ISABELLE	
M. DELMAS ROLAND	
M. DEZENCLOS GERARD	
M. DUBOS JEAN PAUL	
Mme EYMERY FAGET VALERIE	
Mme FIEVET ANNE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Mme PIQUES MARYVONNE	
M. PORTE CHRISTIAN	
Mme RAYNAL GISSON BRIGITTE Pouvoir à M. DARZEN WBOUC	
M. REVOLTE ALAIN Pouvoir à Mme PIQUES MARYVONNE	
M. RICHARD SERGE	
Mme RIGAUDIE TALBOT COLETTE Pouvoir à Mme FIEUET ANNIE	
Mme ROGER ANNE	
M. ROUGIER JEAN CLAUDE	
M. ROUVES CHRISTIAN	
M. ROYE BERNARD	
M. SIMON JEAN PAUL	
M. TALET MICHEL	
M. TANGUY YVES MARIE	
M. TEILLAC CHRISTIAN	
M. THOUREL FRANCK	
M. THULLIER CLAUDE	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT M LAGARDE Philippe, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 25/2/2019, et de la publication le 25/2/2019

A M. Guyot, le 25/2/2019

Communauté de Communes
de la Vallée de l'Homme

